



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

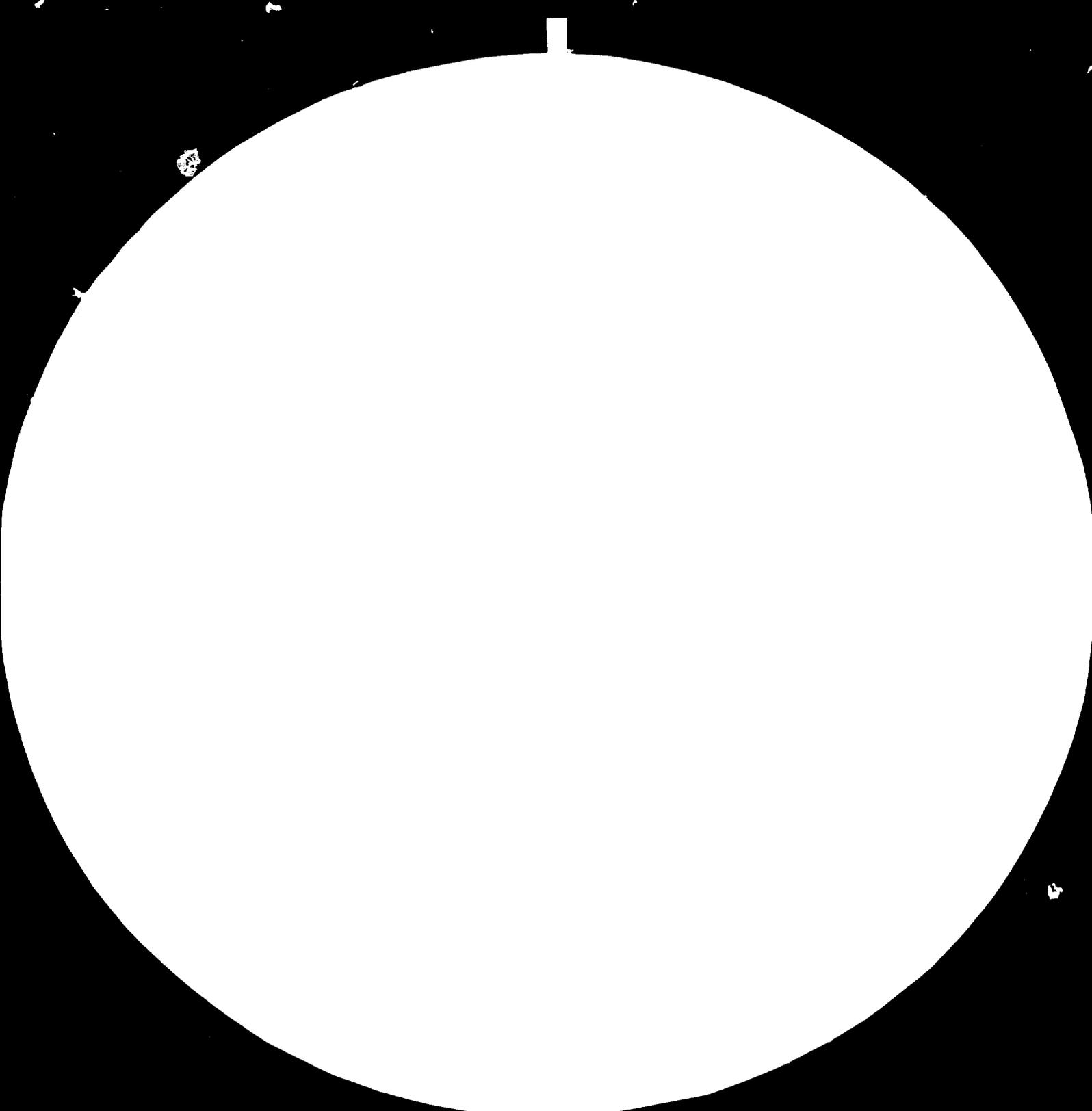
## FAIR USE POLICY

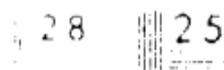
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





Resolution Test Chart  
1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8

Distr. RESTREINTE

31 JUILLET 1982  
FRANCAIS

11894

CREATION D'UN CENTRE NATIONAL  
D'INFORMATION INDUSTRIELLE,  
EP/MAU/80/001  
MAURITANIE.

R A P P O R T F I N A L .

Etabli pour le Gouvernement Mauritanien par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, organisation chargée de l'exécution pour le compte du Programme des Nations Unies pour le Développement.

D'après l'étude de M<sup>r</sup> William K. SAVI de TOVE  
Expert en Information Industrielle

ONUDI  
VIENNE

---

## RESUME

Le projet DP/MAU/80/001, intitulé : "Création d'un Centre National d'Information Industrielle" a été réalisé entre Mai 1981 et Juillet 1982, en République Islamique de Mauritanie.

L'objectif principal du projet était la mise en place, pour l'économie mauritanienne, d'une structure d'information industrielle susceptible de permettre l'amélioration et la consolidation de la prise de décision par la mise à disposition de données industrielles fiables.

A l'issue d'une analyse de la situation actuelle des PMI et de l'information industrielle dans le pays, des caractéristiques critiques ont été dégagées dont les principales sont la faiblesse de l'infrastructure d'organismes de recherche et d'application technologiques; la faiblesse (ou plus exactement le manque) de la collecte des renseignements sur les PMI et leurs diverses activités; l'inexistence de structures d'accueil et de dissémination de l'information concernant les résultats de la recherche technologique menée dans d'autres pays.

Par contre l'on observe, dans le même temps, l'existence d'un besoin grandissant en informations de toutes sortes concernant le secteur des PMI.

Cela fait envisager des solutions dont la faisabilité demande la participation effective des pouvoirs publics mauritaniens chargés de la promotion industrielle, d'une part, et la continuation de l'effort d'aide du PNUD et de l'ONUDI pour une période de deux ans, d'autre part.

TABLES DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION .....	4
I. SITUATION ACTUELLE DES PMI .....	6
A. Denombrement .....	6
B. Branches d'activités .....	7
C. Problèmes principaux .....	8
II SITUATION DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE ....	10
A. Production .....	10
B. Promotion .....	10
C. Utilisation .....	11
D. Besoins .....	11
III REALISATION DU PROJET .....	12
A. Mise en place du Centre d'Information .....	12
B. Formation des Homologues .....	13
C. Résultats Obtenus .....	14
IV CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	15
A. Conclusions .....	15
B. Recommandations .....	17
V ANNEXES .....	19
Annexe 1 : Termes de référence pour un Documentaliste VNU pour une continuation du projet DP/MAU/ 80/001 .....	20
Annexe 2 : Renseignements supplémentaires pour un programme complémentaire du projet.....	22
Annexe 3 : Liste du matériel fourni au projet .....	26

## INTRODUCTION

A la suite de l'exécution du projet TF/MAU/77/002 pour le compte d'une entreprise mauritanienne d'économie mixte, la Direction de l'Industrie, Ministère de l'Industrie et du Commerce, a exprimé le souhait que l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) en matière d'études de factibilité puisse comporter un volet consacré à l'Information Industrielle qui servirait de support à son Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles (CEPI).

Un projet de création d'un Centre National d'Information Industrielle fut mis sur pieds et placé dans le cadre de l'accord de base conclu le 19 Juillet 1979 entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) concernant l'assistance technique sous toutes ses formes.

Un document de projet fut signé le 24 Décembre 1979 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce et le PNUD.

L'ONUDI, agence d'exécution, a détaché un Expert en Information Industrielle auprès du CEPI de Mai 1981 à Avril 1982.

Les objectifs assignés à ce projet étaient :

- mettre en place pour l'économie mauritanienne, une structure d'information industrielle efficace et utile ;
- améliorer et consolider la prise de décision par la mise à disposition de données industrielles fiables ;
- établir des accords en vue d'un échange permanent d'informations industrielles actualisées ;
- informer les utilisateurs potentiels sur la disponibilité de l'information industrielle et sur l'importance de celle-ci pour leurs activités ;
- stimuler la mise en place d'unités d'information au sein des entreprises publiques, semi-publiques ou privées ;
- former les spécialistes nationaux afin d'assurer la relève.

L'exécution du projet a accusé des retards importants dus au fait que les conditions préalables devant assurer la réalisation optimale des programmes issus des objectifs n'ont jamais été réunies.

Ce fait est la conséquence de l'apparente indifférence des autorités mauritaniennes directement concernées par le projet et a créé une situation de forte incertitude quant à l'intérêt réellement accordé au projet lui-même.

Une prolongation de trois mois (Mai-Juin-Juillet 1982) a été nécessaire pour que l'Expert et un Homologue accomplissent l'ensemble des tâches initialement prévues pour sept personnes (6 homologues + 1 expert).

Les objectifs ont été atteints dans des proportions intéressantes certes, mais non entièrement satisfaisantes.

Un programme complémentaire, utilisant un documentaliste, volontaire des Nations Unies, est proposé comme solution devant permettre au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie d'atteindre la pleine utilisation des résultats obtenus par le projet dans sa première période d'évolution.

## I. SITUATION ACTUELLE DES PMI

### A. Dénombrement

Deux documents sont disponibles sur le dénombrement des entreprises industrielles mauritaniennes. Le premier, publié par l'ONUDI en Janvier 1976 (Projet IS/MAU/74/011), donne le coût des facteurs de production de 1975 et fait une tentative d'inventaire industriel par branche d'activité. Le deuxième est un recensement exhaustif des activités industrielles du pays, réalisé par une équipe de conseillers techniques allemands (RFA) de 1979 à 1981. Ce travail de terrain, qui considère l'investissement, l'emploi et la composition de la valeur ajoutée, permet d'appréhender la situation actuelle de l'industrie mauritanienne en général et celle des petites et moyennes entreprises industrielles, en particulier.

Quelques 1850 unités de production de tous genres et de toutes tailles ont été examinées par l'équipe allemande.

Sur ce total, 1436 unités n'emploient qu'une seule personne et constituent l'artisanat local dont les champs d'action sont la boulangerie, la boulangerie, la confection de vêtements, la bijouterie... etc.

Sur les 413 unités restantes, 230 sont installées à Nouakchott et 60 à Nouadhibou.

L'équipement de production est sommaire dans 78% des cas et représente une valeur moyenne de 6 000 dollars E. U. (1981).

Les taux de saturation des capacités de production installées sont en moyenne de 61% (industrie de pêche : 20%, industrie de l'habillement : 70%).

Ces unités de production emploient :

- moins de 5 personnes dans 65% des cas
- de 5 à moins de 10 personnes dans 11% des cas
- de 10 à moins de 30 personnes dans 15% des cas
- et plus de 30 personnes dans 9% des cas.

Dans 98% des cas, elles importent les matières premières et proposent des produits dont la qualité peut être considérée comme suit :

- bonne qualité : 10%
- moyenne qualité : 30%
- mauvaise qualité: 60%.

B. Branches d'activités

Sur les 413 unités de productions :

- 174 (42%) s'occupent de produits alimentaires
- 146 (36%) travaillent le bois
- 47 (11%) évoluent dans les TP.Constructions.

L'application, à ces unités de production, des critères habituels de définition des petites et moyennes entreprises industrielles, tels que nombre d'employés, investissements, matériel installé... etc, ramène leur nombre à 18.

Ces 18 entreprises (PME) sont toutes de création récentes et évoluent dans les branches d'activités suivantes :

Branches d'activité	Nombre PME
Travail des grains et farines	1
Boissons gazeuses	1
Allumettes	1
Textiles et habillement	3
Chimie et produits chimiques	4
Peintures et laques	1
Papier et carton	2
Matériaux de construction	2
Tréfilerie, clouterie, (litterie)	2

../..

### C. Problèmes principaux

D'une manière générale, ces PMI connaissent un grand nombre de problèmes dont les principaux sont :

#### 1. La mauvaise adéquation des projets industriels aux besoins du marché

- Les études préalables à l'implantation des petites et moyennes entreprises industrielles n'ont pas tenu compte de l'exiguité du marché national.
- L'inexpérience des promoteurs, plus commerçants qu'industriels, a facilité l'acquisition de matériels et de technologies souvent trop sophistiqués.
- Les capacités de production dépassent les besoins réels du marché local, alors que dans les pays voisins l'on produit beaucoup moins cher.
- En fait, trop souvent, les dirigeants des entreprises se sont exclusivement fiés aux conseils des fournisseurs, or ils ne sont pas en mesure de vérifier le bien-fondé de ces transferts de technologie.

#### 2. La mauvaise protection de l'industrie locale et de l'écoulement de sa production

- La concurrence des produits d'importation, régulière ou irrégulière, empêche l'écoulement des produits locaux.
- La législation en vigueur devrait prendre en compte certaines réalités industrielles et être appliquée de manière plus rigoureuse à toutes les unités de production.
- Les produits de fabrication locale jouissent d'une marge bénéficiaire de 15% alors que les produits similaires importés sont écoulés avec une marge bénéficiaire de 35%. Le commerçant préfère écouler les produits d'importation.

#### 3. La mauvaise gestion des unités de production

- Le commerçant converti à la chose industrielle n'a pas été formé pour ce genre d'activité.
- Dans la plupart des cas, il ne s'est pas entouré des compétences ou des capacités intellectuelles requises pour s'informer sur la situation réelle de son entreprise, pour recueillir des renseignements sur la technologie appropriée, sur le matériel adaptable, sur les sources d'approvisionnement ou pour prendre des mesures appropriées sur les méthodes de gestion comptable, de gestion financière, de gestion technique, de gestion administrative ou de politique commerciale de l'entreprise.

- Il détourne très souvent les crédits à des fins autres que celles qui ont prévalu lors de la mise en place des financements.

#### 4. Les charges de fonctionnement trop lourdes

- Les coûts du personnel technique expatrié sont trop élevés, alors que ce type de personnel s'avère nécessaire étant donné la pénurie de la main d'oeuvre qualifiée locale.
- Les coûts prohibitifs de l'énergie et des transports des lieux de production aux lieux de consommation.
- Les importants stocks de produits finis entraînant des pertes importantes.
- Les frais financiers élevés.
- Les difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange, d'où coûts élevés de l'entretien des équipements (souvent cela se traduit par l'arrêt pur et simple de l'exploitation).
- L'importation des matières premières, dans la quasié totalité des cas, au détriment de la valorisation des produits et ressources locaux.

#### 5. La mauvaise acceptation des produits de fabrication locale.

- Les préjugés défavorables des consommateurs à l'égard des produits de fabrication locale sont très certainement issus de la méconnaissance du marché et de la mauvaise conception des produits.
- Il y a surtout l'insuffisance de l'effort d'amélioration car aucun contrôle qualitatif des produits, des procédés de fabrication et des résultats de l'entreprise, ne vient corriger la conception et la présentation des produits par rapport aux normes internationales (en l'absence de normes locales).

## II. SITUATION DE L'INFORMATION INDUSTRIELLE

### A. Production

La production de l'information industrielle englobe deux catégories de données :

- Les informations pour l'industrie, qui permettent de promouvoir la croissance industrielle et qui sont issues de l'infrastructure d'organismes de recherche scientifique et technique.
- Les informations sur l'industrie, qui sont des renseignements sur toutes les activités industrielles et sur les entreprises industrielles elles-mêmes.

#### 1. Informations pour l'industrie

L'infrastructure d'organismes de recherche reste à développer. L'activité de production d'information technologique est menée par trois unités de recherche :

- le centre de recherches agronomiques de KAEDI
- le centre national de recherches vétérinaires de NOUAKCHOTT
- le laboratoire des pêches de NOUADHIBOU.

Les informations produites par ces unités de recherches technologiques ne sont pas directement utilisables par l'industrie.

#### 2. Informations sur l'industrie

Les renseignements sur les activités industrielles et sur les entreprises industrielles sont essentiellement fournis par les organes de l'Etat et plus particulièrement par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Ministère de l'Economie et des Finances.

La Direction de l'Industrie et sa Cellule d'Etudes et de Promotion Industrielles ne produisent aucune information sur l'industrie pour le moment. L'inventaire des unités industrielles réalisé par l'aide bilatérale ouest-allemande n'a pas encore publié ses résultats.

### B. Promotion

D'une manière générale, la promotion de l'information nécessaire à la grande industrie (Mines, Pêches), est bien organisée et développée à Nouadhibou.

Au niveau des petites et moyennes entreprises industrielles, il n'existe pratiquement pas de systèmes d'information.

« Huit unités d'information (centres de documentation et Bibliothèques spécialisées) ont été localisées et étudiées à travers le pays. Elles connaissent divers degrés de développement et d'exploitation et ne traitent pas les informations industrielles comme principale matière.

### C. Utilisation

En principe, tous les agents publics et privés chargés d'activités de développement industriel, sont réputés utilisateurs d'informations industrielles.

En réalité, seule une petite partie de ces agents perçoit l'acte d'information comme primordial, peut être parce que l'information elle-même n'existe pas.

La typologie des utilisateurs potentiels s'établit comme suit :

- Fonctionnaires chargés de mener des études concernant l'industrie. Ils sont ingénieurs, économistes et statisticiens.
- Agents de banques chargés d'étudier les dossiers de financement de l'industrie.
- Promoteurs nationaux ou étrangers intéressés par la promotion de projets industriels de petite et moyenne envergures.
- Experts de l'assistance technique bilatérale, multilatérale ou internationale, évoluant dans le secteur industriel.
- Enseignants et étudiants des lycées et collèges techniques et des centres de formation professionnelle.
- L'ensemble des entreprises industrielles existant dans le pays.

### D. Besoins

Les besoins recensés auprès de l'ensemble des utilisateurs supposés de l'information industrielle révèlent de graves lacunes en matière de statistiques et indiquent une grande insuffisance du niveau informatif des données actuellement produites.

En effet, près de 60% de l'information produite ne sont pas utiles et restent inutilisés.

Il existe un urgent besoin en études sectorielles de production, en statistiques affinées en matière de main-d'oeuvre, d'importation de biens de consommation, de disponibilité en matières premières ainsi qu'en étude économiques conjoncturelles et en étude de marché.

Il y a également lieu de réaliser un répertoire des fabricants de matériel d'équipement donnant des indications de coût et de performance ainsi qu'un fichier des textes législatifs et réglementaires des grands ensembles économiques régionaux tels que l'OMVS, la CEAO, la CEDEAO... etc.

### III. REALISATION DU PROJET

#### A. Mise en place du centre d'information

Trois groupes d'action ont été entrepris pour la mise en place du centre d'information. Ils se sont situés après les travaux préparatoires qui ont concernés l'inventaire des ressources locales et l'identification des utilisateurs et de leurs besoins. Ce sont :

- la collecte des informations
- le traitement des informations
- la diffusion des informations.

#### 1. Collecte des informations

L'activité de collecte systématique des informations a été volontairement limitée aux deux grands pôles de concentration des PMI que sont les villes de Nouadhibou et de Nouakchott. Les petites villes de Kaédi et de Rosso ne disposent pas encore de PME évoluant dans le domaine de l'industrie.

Les résultats de cette collecte sont peu importants, qualitativement et quantitativement.

Cette situation confère une très grande importance à l'exploitation des sources extérieures de collecte de l'information pour l'industrie locale et suggère une meilleure confection des informations sur l'industrie nationale.

#### 2. Traitement des informations

Les unités documentaires collectées sont sélectionnées, enregistrées et analysées.

Les résultats de l'analyse sont mémorisés :

- sur fiches SELECTO 14000 pour constituer la mémoire centrale ou mémoire de recherche

- sur fiches bibliographiques normales pour servir de mémoire auxiliaire ou fichier chronologique analytique.

Les unités documentaires sont ensuite classées par ordre numérique dans une bibliothèque de conservation créée à cet effet.

### 3. Diffusion des informations

Le traitement des informations est conçu et mené de façon à permettre l'exploitation des résultats par les techniques de question/réponse (Q/R), les techniques de la diffusion sélective (DSI), les techniques de la recherche rétrospective (RRI) et à faciliter la confection de bulletins bibliographiques comportant un index analytique.

Un système de prêt documentaire est mis en place et prend en compte :

- la circulation de listes générales d'acquisition de documents primaires
- la circulation documentaire personnalisée
- le prêt documentaire ponctuel
- la duplication des documents.

### B. Formation des homologues

Un bibliothécaire a été affecté au projet pour servir d'homologue national.

Un programme de formation a été élaboré en tenant compte des connaissances actuelles de l'homologue. Ce programme comportait deux phases :

- la première phase devait permettre la mise à jour des connaissances en techniques documentaires et en techniques de communication de l'homologue par une formation sur place à travers une participation continue aux travaux quotidiens du projet. (durée six mois).
- la deuxième phase devait immédiatement suivre si les résultats de la première partie sont satisfaisants ou être différée si ces résultats restent à parfaire. Elle devait se dérouler à l'étranger pour une période de neuf mois, financée par une bourse de perfectionnement.

### 1. Formation sur place

Cette formation a été menée, de manière continue, d'Octobre à Décembre 1981.

A partir de Janvier 1982, la participation de l'homologue aux travaux du projet a été placée sous la condition expresse du paiement d'une indemnité par le bureau du PNUD de Nouakchott.

La première phase de la formation n'a donc pas pu être menée à terme.

### 2. Formation à l'étranger

Les conditions préalables n'étant pas remplies, il a semblé plus réaliste de différer l'octroi de la bourse de formation à Janvier 1983.

### C. Résultats obtenus

Les objectifs immédiats, tels que précisés par le plan de travail, ont été atteints.

Le calendrier des travaux n'a pas pu être respecté en fait de l'accumulation de divers retards et lenteurs indépendants de la gestion du projet.

Les résultats obtenus ne seront d'aucune utilité pour le pays, dans l'immédiat, car le système d'information mis en place par le projet, manque totalement de matières premières à traiter.

Une aide complémentaire s'avère absolument nécessaire pour permettre au pays d'accéder aux moyens qui lui assureraient une exploitation effective de l'outil de décision mis à sa disposition.

## IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### A. Conclusions

#### 1. Disponibilité de l'Information Industrielle dans le pays

- L'infrastructure d'organismes de recherche est très réduite et son champs d'activité concerne essentiellement l'amélioration qualitative et quantitative des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
- Les informations techniques et technologiques permettant la promotion de la croissance industrielle ne sont pas produites sur place et proviennent exclusivement de l'étranger ; essentiellement de l'Europe Occidentale.
- Les renseignements concernant les activités industrielles et les entreprises elles-mêmes, ne font pas l'objet d'une collecte systématique et périodique alors que la petitesse de la taille du secteur des PMI permet justement l'expérimentation d'organismes chargés de l'élaboration de statistiques industrielles. Il y a lieu de déplorer également l'inexistence des études sectorielles de production et des inventaires exhaustifs des matières premières disponibles.

#### 2. Stockage et promotion des informations industrielles

- Le secteur des PMI mauritaniennes est absolument dépourvu de structures d'accueil et de dissémination de l'information technique et technologique. Le pays ne dispose pas de centre spécialisé en information industrielle et les huit centres de documentation et bibliothèques rencontrés et étudiés sont beaucoup plus des dépôts d'archivage de vieux documents de tous genres que des systèmes de gestion de l'information, dirigés par des techniciens.

#### 3. Besoins en informations industrielles

Contrairement aux impressions premières, il existe un grand nombre de demandeurs d'informations industrielles en Mauritanie.

Les demandes ainsi exprimées concernent, en gros, des domaines identiques, malgré la diversité typologique observée chez les utilisateurs.

En ce qui concerne l'information pour l'industrie, l'accent est mis sur la disponibilité des :

- répertoires des technologies adaptables aux conditions actuelles du pays,
- répertoires des matériels d'équipement indiquant les coûts, les performances, les délais de livraisons ...etc,
- répertoires des textes législatifs locaux et régionaux ayant un lien avec le secteur des PMI du pays,
- matières premières locales,
- effectifs techniques qualifiés (main d'oeuvre)
- normes de fabrication applicables aux produits locaux,
- brevets d'invention et de leurs conditions d'utilisation par les entrepreneurs locaux,
- sources de financement des projets industriels du secteur des PMI.

Quant aux renseignements sur l'industrie, les demandes les plus urgentes concernent :

- les statistiques industrielles détaillées et fiables,
- les études sectorielles de production
- les statistiques douanières par produits et sous-produits
- les études conjoncturelles.

../..

## B. Recommandations

### 1. Politique nationale de renseignement sur l'industrie

A certains égards, la mise en oeuvre du projet de création d'un Centre National d'Information Industrielle en Mauritanie peut sembler prématurée, dans la mesure où un tel centre ne crée pas les informations, mais les rassemble, les étudie et les ordonne de telle sorte que l'utilisateur, quel que soit le degré de finesse de ses besoins, reçoive une réponse adéquate le plus rapidement possible.

Ceci sous-entend que l'existence et le bon fonctionnement d'organismes étatiques chargés de l'élaboration des différentes informations statistiques et économiques industrielles, représentent un préalable à l'exploitation du centre d'information.

Il appartient donc aux pouvoirs publics mauritaniens de considérer, de manière prioritaire, la mise en oeuvre d'une politique nationale de collecte et d'agrégation des renseignements émanant du secteur industriel en général et de celui des PMI en particulier.

Ce préalable institutionnel peut trouver sa matérialisation dans l'apport de moyens adéquats, en effectifs humains et matériels, à l'actuelle Cellule d'Etude et de Promotion Industrielles (CEPI), créée au sein du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

A ce propos, l'aide bilatérale ouest-allemande déjà acquise à la CEPI pourrait réorienter ses activités et étoffer ses apports dans le sens de l'établissement accéléré d'un plus grand nombre d'agrégats définis par la demande et repris par la politique industrielle nationale.

### 2. Politique nationale d'importation des technologies

Dans le contexte actuel de ses priorités en matière de développement et en considération de son statut de PVD sahélien, la Mauritanie ne pourra pas, dans un proche avenir, se doter d'une infrastructure de recherche scientifique et technique susceptible de créer l'information technologique dont a besoin le développement de son secteur industriel.

Il y a donc lieu d'envisager, pour l'immédiat, la réorganisation et l'amélioration du système actuel d'importation des technologies par la mise en place d'une structure capable de fournir, de façon systématique et régulière, les informations technologiques en provenance de divers pays industrialisés tout en tenant compte des conditions locales de développement du secteur des PMI.

L'élément constitutif principal de cette structure de substitution a été mis en place entre Mai 1981 et Juillet 1982 par le projet DP/MAU/80/001.

Les actions qui restent à mener, pour permettre aux pouvoirs publics mauritaniens de mettre en oeuvre une politique cohérente d'importation des technologies, sont consignées dans les documents annexes I et II.

.....

A N N E X E S

DESCRIPTION DE POSTE

DP/MAU/80/001

Désignation du poste : Documentaliste VNU

Durée de la mission : 24 mois

Date d'entrée en fonction : Janvier 1983

Lieu d'affectation : Nouakchott

But du projet : Assister la Cellule d'Etude et de Promotion Industrielles (CEPI) de la Direction de l'Industrie à renforcer et développer les activités de l'actuel Centre d'Informations Industrielles.

Attributions : Le Documentaliste VNU sera détaché auprès du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de l'Industrie, Cellule d'Etude et de Promotion Industrielles.

Sous la conduite du Chef de la CEPI et en collaboration directe avec les homologues nationaux, il aura à exécuter les tâches suivantes :

- a) collecte des informations sur les plans national, régional et international,
- b) traitement physique et intellectuel de la documentation rassemblée,
- c) gestion des informations par système SELECTO 14000
- d) dissémination des informations par QR, DSI, RR et Bulletin analytique périodique.

Formation et expérience requises : - Diplôme universitaire en Science de l'information.

Parfaite connaissance du système SELECTO 14000.

Connaissances linguistiques : Français, Arabe désirable.

Renseignements complémentaires : Justification du projet

Suite à l'exécution du projet DP/MAU/80/001, la Direction de l'Industrie a exprimé le vœu que l'assistance de l'ONUDI s'étende à la fourniture d'une part plus

grande en informations technologiques et à l'exploitation, sur une période plus longue, du Système SELECTO 14000 mis en place afin de permettre aux homologues nationaux de bénéficier d'une plus grande formation pratique.

Ce projet concerne l'information destinée à l'industrie et à l'industrialisation ou portant sur celles-ci. Il doit permettre une meilleure prise de décisions à travers des informations personnalisées et non la fourniture de listes bibliographiques.

PROJET DP/MAU/80/001  
PROGRAMME COMPLEMENTAIRE  
RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

I - DESCRIPTION DES ACTIVITES

- Un VNU spécialisé en Science de l'Information sera envoyé à la Direction de l'Industrie pour une période de vingt quatre mois (24 mois) à compter de Janvier 1983.
- Au cours de cette période, le VNU s'appuyant sur les apports antérieurement fournis au projet DP/MAU/80/001 et sur les réalisations, les expériences et les résultats de celui-ci, exécutera en collaboration permanente avec trois homologues nationaux, les travaux suivants :
- a) exploitation des sources d'informations nationales, régionales et internationales à travers une programmation des abonnements, des achats de livres, des échanges bibliographiques et des dons.
- b) analyse et indexage des informations collectées en utilisant le "Thésaurus du Langage du Développement Industriel" développé par l'ONUDI.
- c) mémorisation et recherche de l'information à l'aide du Système SELECTO 14000 déjà installé.
- d) Utilisation des techniques de Questions/Réponses (Q/R), de Diffusion Sélective de l'Information (DSI) et de Recherche Rétrospective (RR) pour disséminer les données informatives auprès des utilisateurs.

Cette action de diffusion sera soutenue et renforcée par un Bulletin Bibliographique Analytique dont la périodicité pourrait être trimestrielle.

## II - APPORTS

### A - Contribution du PNUD

- i) Affectation d'un VNU spécialisé en Science de l'Information pendant 24 mois.
- ii) Organisation de deux stages d'une durée de trois mois chacun (3 mois), à l'étranger, dans un Centre de Documentation utilisant le système SELECTO et les techniques de Q/R.
- iii) Fourniture de matériel
  - 1 - matériel consommable

un montant de 6.500 dollars E. U par an est prévu pour les abonnements, les achats de livres techniques et les achats de fournitures de duplication.
  - 2 - matériel durable

ce matériel est déjà acheté et installé dans les deux bureaux et la Bibliothèque du Centre d'information par le projet.
- iv) Divers

non applicable.

### B - Contribution du Gouvernement

- i) Affectation de trois homologues nationaux
  - 2 cadres chargés de l'information industrielle et l'analyse de la documentation, soit 48 mois/hommes.
  - 1 secrétaire-aide bibliothécaire chargé de la Bibliothèque, soit 24 mois/hommes.
- ii) Soutien administratif
  - Le Gouvernement assurera également le soutien administratif nécessaire à la bonne exécution du projet, notamment dans la mise à disposition de la petite fourniture

nécessaire à la finition du Bulletin analytique et de tout autre soutien qui complète celui fourni par le PNUD.

N. B. / Le Volontaire des Nations Unies ne devra pas être recruté avant l'affectation du personnel local, le rassemblement du matériel technique, l'agencement des bureaux et la mise à disposition des fonds nécessaires au démarrage des travaux, s'il y a lieu.

III - BUDGET (en dollars E. U)

Eléments	:	Total	:	1983	:	1984
	:	m/h	\$	:	:	:
<u>10.00 Personnel</u>	:	:	:	:	:	:
14.00 Volontaire	:	24	46.250	:	22.000	:
	:	:	:	:	:	24.250
19.00 Total de l'élément	:	24	46.250	:	22.000	:
	:	:	:	:	:	24.250
<u>30.00 Formation</u>	:	:	:	:	:	:
31.00 Bourses individuelles	:	:	12.600	:	12.600	:
	:	:	:	:	:	-
39.00 Total de l'élément	:	:	12.600	;	12.600	:
	:	:	:	:	:	-
<u>40.00 Equipement</u>	:	:	:	:	:	:
41.00 Matériel consommable	:	:	13.000	:	6.500	:
	:	:	:	:	:	6.500
49.00 Total de l'élément	:	:	13.000	:	6.500	:
	:	:	:	:	:	6.500
<u>50.00 Divers</u>	:	:	:	:	:	:
51.00 Opération/Entretien	:	:	1.000	:	500	:
	:	:	:	:	:	500
59.00 Total de l'élément	:	:	1.000	:	500	:
	:	:	:	:	:	500
99.00 Total Projet	:	:	24	72.850	:	41.600
	:	:	:	:	:	31.250

Ce budget ne tient pas compte  
des coûts du projet entre Mai 1981  
et Juillet 1982.

PROJET DP/MAU/80/001

LISTE DU MATERIEL FOURNI

1. Matériel Consommable

- Fournitures de bureau

- . papier et produit photocopieur GEHA 3020 : 31.027 UM
- . papier dactylographie, crayon, stylo, gomme, attaches etc. : 15.000 UM

- Bibliothèque et Documentation

- . Impression, fiches diverses : 37.303 UM

2. Matériel Durable

- Matériel moderne de rproduction

- 1 photocopieur GEHA 3020 à papier courant : 270.522 UM

- Matériel de bureau

- 1 Machine à écrire OLIVETTI EDITOR, 46 cm : 71.570 UM
- 2 Bureaux VINCO, 200<sup>cm</sup> x 90<sup>cm</sup> à 4 tiroirs (47.370 UM x 2) : 98.780 UM
- 1 Bureau Secrétaire, 160<sup>cm</sup> x 80<sup>cm</sup> avec retour pour dossiers : 70.294 UM
- 2 Fauteuils roulants/tournants/reglables (28.124 UM x 2) : 56.248 UM
- 1 Chaise Secrétaire roulante/tournante/reglable : 16.720 UM
- 6 Chaises Visiteurs (9317 UM x 6) : 55.902 UM
- 1 Armoire métallique : 29.192 UM
- 1 Lampe de bureau : 9.174 UM

- Matériel de classement

- . Agencement Bibliothèque (rayonnages) : 79.992 UM
- . Matériel SELECTO 14.000 P.M

- Matériel roulant

- 1 Voiture FIAT 127 (achat Jan/Fév. 1981) : 230.646 UM

TOTAL MATERIEL

1.072.370 UM

1 dollar E.U. = 51 OUGUIYA MAURITANIENS (UM)

